

Compte-rendu du Conseil municipal du 27 janvier 2017

Présents : BERNARD Michel - BOUYER Joël - CHAUMETTE Moïsette - CRUCHET Christina - DUBOIS Jean Claude - FAGE Philippe - GILLAIZEAU Fabrice - MOULINIER Jean - OLLIVIER Gérard - SAGOT Eliette - TRICOIRE Allain -

Absents avec procuration: DAURIE Lilian (Mandataire Claude DUBOIS) - DESCAMPS Jean - Noël (Mandataire Alain TRICOIRE)

Absents : COUBRAN Florence -

Secrétaire de séance : BOUYER Joël

Communauté de Communes du Pays Ribéracois

- **Adoption des nouveaux statuts de la CCPR :** pour être en conformité avec la loi NOTRe du 7 aout 2015, les compétences obligatoires et optionnelles devant être exercées par les communautés de communes ont été défini. Par conséquent Il est nécessaire de réécrire les statuts de la CCPR en respectant les nouveaux libellés de compétences prévus par la loi. Il est important de préciser que cette nouvelle rédaction et cette adaptation de statuts ne modifient en rien les compétences exercées par la communauté de communes du pays Ribéracois

Le maire lit en séance la nouvelle rédaction des compétences obligatoires et optionnelles des statuts de la CCPR. Il rappelle que cette nouvelle rédaction a été adopté à l'unanimité par le conseil communautaire en séance du 9 décembre 2016 et invite le conseil a se prononcer.

Avis du conseil

Pour : 13

Abstention : 0

Contre : 0

- **Thermographie aérienne :** les relevés sont faits. La commune disposera d'un atlas qui permettra de donner une première information aux administrés. Ceux qui le souhaitent auront à leur disposition un guichet unique d'information et de conseil en énergie qui sera animé par un conseiller info énergie et un architecte du CAUE. Le service de ce guichet unique, qui tiendra ses permanences dans les locaux de la CCPR à Verteillac, sera gratuit.
- **Fusions de communes :** la CCPR compte 44 communes après la fusion de La Jemaye avec Ponteyraud (maire : Jean Marcel Beau) et La Tour Blanche et Cercles (maire : Paul Malville)

Recensement de la population de la commune

- La population municipale d'Allemans en vigueur à compter du 1er janvier 2017 est de 559, celle compter à part est de 23. La population totale de la commune est de 582 habitants

Cadastre

- **Parcelle forestière vacante :** la parcelle ZE26 (située aux Epinets à coté des parcelles de la commune -ZE27 et ZE28) est présumée vacante. L'affichage réglementaire de publicité de 6 mois est maintenant terminé. La Préfète va nous notifier la présomption que le bien est sans maître. Nous aurons a prendre un arrêté constatant l'incorporation du bien dans la propriété de la commune. En l'absence de délibération communale, le bien deviendra propriété de l'État.
- **Classement des voies goudronnées et nom des rues du bourg :** l'identification des voies et des rues est intégrée dans le cadastre. Il est possible de trouver toutes les informations sur le site www.cadastre.gouv.fr

Voirie

- **Travaux réalisés par la CCPR :**
 - ➔ élagage : il a été réalisé sur 2 jours (route de Lusignac et Rodesol).
 - ➔ curage de fossés : cela a été réalisé sur une grande partie de la commune.
 - ➔ réfection des chemins blancs : le chemin blanc du Puy de Beaumont a été traité. Ce qui a été fait n'est pas satisfaisant et il faut recommencer.

- ➔ purge en 2 endroits de la VC21 qui va à Plantivel
 - ➔ travaux en attente : busage aux Epinets et pont au moulin des Michelies (réparation du pont le 2 février)
 - **Travaux mairie éventuels**
 - ➔ élagage : la question de travaux d'élagage supplémentaires financés par la commune se pose. Le maire rappelle que c'est une compétence CCPR mais que le matériel utilisé ne permet pas l'élagage à grande hauteur. Il est proposé au conseil de faire réaliser des travaux à hauteur de 1000€ sachant qu'il s'agit d'une opération exceptionnelle
- Avis du conseil Pour : 12 Abstention : 1 Contre : 0**
- ➔ Investissements souhaités : nous avons proposé à la CCPR de refaire la partie de la voie n°5 du Durbet au Porboutou les Brandes et la voie n°6 des Jouberties à la Côte avec réalisation de dégagements
 - **Fleurissement du bourg** : nous avons obtenu le 3ème prix dans notre catégorie. Nous avons eu, en récompenses, des plantes et des graines.
 - **Zéro phyto-sanitaires** : nous avons signé la charte. Depuis le 1er janvier, nous n'utilisons plus de désherbant.
 - **Elageuse à main** : on prévoit l'achat d'un tel équipement

Budget 2017 :

- Il faut maintenant faire chiffrer les actions prévisionnelles en prévision du budget qui sera voté à la mi-mars. Des réunions spécifiques seront organisées sur le sujet.

Cimetière

- Il faut changer des pierres de taille avant de réinstaller le portail. Cela sera fait dès que le temps le permettra.

Bâtiments

- **Recherche d'amiante dans les bâtiments** : des devis ont été fournis par la société CESO. Le sujet est évoqué en conseil. Il est demandé à l'adjoint chargé des bâtiments de consulter d'autres entreprises.
- **Boulangerie** : les travaux de déblaiement des gravats devaient se faire à la mi-janvier. Les experts ne l'ont pas autorisé et il faut attendre la réunion du 9 février 2017 entre toutes les parties prenantes.
- **Bâtiment mairie** : il reste une partie de toiture à refaire. Nous avons un devis pour un montant de 3318 € HT

Avis du conseil Pour : 13 Abstention : 0 Contre : 0

- **Toilettes publiques et chaufferie** : le problème est le même. Nous avons un devis pour refaire la toiture à hauteur de 4508€ HT

Avis du conseil Pour : 13 Abstention : 0 Contre : 0

- **Terrain de foot** : la question du devenir de ce terrain de foot est posée.
- **Fenêtres de la mairie** : l'entreprise Laprade va les poser dans les prochains jours (un lundi).
- **Achat de la parcelle Goyat** : les modalités de l'achat sont discutées en séance
- **Extension et sonorisation de la salle des fêtes** : ce projet fait l'objet d'une demande de subvention auprès de l'État au titre de la DETR 2017. Le dossier a été transmis semaine dernière. Une demande de subvention auprès du Conseil Départemental a également été faite.

Pour avancer sur ce dossier, il nous faut déposer une DP ou un PC. Il est proposé de consulter M Blanchardie.

Avis du conseil Pour : 13 Abstention : 0 Contre : 0

- **Mur communal rue du maine du bost** : il va être rénové en partie haute par notre cantonnier aidé de celui de Lusignac.
- **Visites de sécurité** : celle de la salle des fêtes a eu lieu. Celle relative aux poteaux de but a été ajournée par la mairie en attendant l'avis du conseil sur l'opportunité de la maintenir puisqu'il n'y a pas d'utilisation du terrain et que les vestiaires sont interdits.

Avis du conseil **Pour l'arrêt : 13** **Abstention : 0** **Contre : 0**

- **Protection des tuyaux de gaz à l'école** : à réaliser pendant l'inoccupation du restaurant "chez Fred"
- **Appartement au dessus de la cantine** : il est proposé de le mettre en location dans l'état à 250€

Avis du conseil **Pour : 13** **Abstention : 0** **Contre : 0**

- **Studio** : il est proposé de le mettre en location à 200€ au lieu de 250€

Avis du conseil **Pour : 13** **Abstention : 0** **Contre : 0**

Écoles

- **Avenir du RPI** : une lettre signée des 5 maires a été adressée en décembre à l'inspection d'académie. Cette lettre donne des pistes de réflexion sur l'avenir du RPI de la Sauvannie (par exemple avec la proposition faite par Saint-Paul Lizonne de créer une école bilingue occitan). L'inspection a répondu par la nécessité d'approfondir le projet de façon à avoir "*une organisation plus lisible et plus pérenne ainsi qu'une prise en charge pédagogique qui gagnera en efficience*".

Réseaux

- **Éclairage public** : les travaux rue du Prieur et rue du Maine du Bost sont prévus dans le premier semestre 2017
- **Eau** : les travaux de rénovation des conduites d'eau rue des écoles et impasse de la Crouzie sont en cours. La réunion de chantier prévue le 26 janvier a été annulée. Normalement les travaux seront terminés jeudi. La mise en pression se fera le mercredi suivant. L'eau sera donc coupée ce jour-là de 8h30 à 15h. Tous les habitants concernés seront informés par courrier.
- **Téléphonie mobile** : une procédure a été mise en place afin de faire connaître les zones où la réception pour la téléphonie mobile est inexistante voire faible. Le maire invite tous les conseillers à être à l'écoute des habitants et de signaler en mairie les zones concernées.

Il est rappelé que la couverture de téléphonie ne concerne que l'extérieur et en aucune manière l'intérieur des habitations

- **Internet très haut débit** : le maire rend compte de la réunion tenue le 19 janvier 2017 à laquelle participaient le syndicat mixte Périgord Numérique, Orange, TDF, les conseillers cantonaux et les maires de la CCPR.

La principale information concerne le passage du réseau cuivre au réseau fibre qui sera mis en œuvre en plusieurs phases. La commune d'Allemans sera "fibré" en phase 1, phase qui doit durer 6 ans.

Il existe des solutions alternatives pour certaines zones.

➔ **la solution satellite**

avantages : disponibilité générale, pas de déploiement d'infrastructures, seule l'installation d'un équipement est nécessaire, subvention de 200€ du CD24 à l'installation

inconvénients : usage limité contraint et problème de latence physiquement indépassable

➔ **la solution hertzienne**

avantages : facile à mettre en place, grandes résistances aux aléas climatiques

inconvénients : dépendance à l'existence d'un émetteur haut débit à portée, dépendance de la topologie du point de réception, réseau peu déployé

Communication et associations

- **Exposition "ligne de démarcation"** : forte affluence pour le vernissage avec la présence de Patrice

Rolli, historien. Il a été possible de personnaliser l'exposition plus générale de la CCPR par une documentation spécifique à Allemans. L'intérêt manifesté par la population montre qu'il est important de conserver les témoignages locaux de cette époque. Le fond documentaire constitué pour cette exposition sera disposé à la bibliothèque.

- **Prochaine exposition** : Peintures de Mme LEBON de Combéranche – Epeluche
- **Repas des anciens et vœux** : les 2 manifestations se sont très bien passées. D'un avis unanime, elles ont été très appréciées. Le maire remercie en séance les conseillers et leurs conjoints qui ont permis ce succès
- **Manifestation à venir** : le 29 janvier, journée "jeux" organisée par l'amicale Laïque. Entrée gratuite.

Divers

- **Adhésion à la SPA** : nous avons à renouveler notre adhésion annuelle. Le montant est de 374,10€, en légère baisse par rapport à l'année dernière

Avis du conseil **Pour : 13** **Abstention : 0** **Contre : 0**

- **Service Départemental d'incendie et de secours de la Dordogne** : nous avons reçu, le 23 novembre 2016, le montant prévisionnel du contingent incendie 2017 d'Allemans s'élèvera à 15279,59€
- **Pollution atmosphérique : procédure d'information et de recommandations** : dans la cadre de pollution atmosphérique aux particules fines, la préfecture de la Dordogne a fait connaître les recommandations sanitaires pour les populations vulnérables et les recommandations de réduction des émissions par secteur d'activité. Les recommandations sont disponibles dans leur intégralité ainsi que les informations sur la qualité de l'air sur le site <http://www.armo-nouvelleaquitaine.org>.
- **Pour rester auprès d'un proche hospitalisé** : dans de nombreuses villes, il existe des maisons d'accueil. A bordeaux c'est la maison d'accueil "la pelouse gérée par association a but non lucratif) qui met a disposition des familles 36 chambres (de 20,50 à 46,70€ suivant les ressources) les hébergés bénéficient d'un dîner, de la nuitée et d'un petit déjeuner (pour le déjeuner une cuisine est mise à leur disposition)

La "pelouse" est situé en face de l'hôpital Pellegrin

Pour réserver : 05 56 93 17 33 ou par internet www.hebergement.lapelouse.bordeaux.fr

- **Révision des listes électorales** : elle a été menée d'une manière très précise. On a enregistré 31 inscriptions et 40 suppressions. Rappel : la commission de révision des listes électorales comprend le maire, le représentant de la Préfète (Michel Bernard) et le représentant du procureur de la République (Pascal Dupuy)
- **Fête des associations** : on retient le principe d'une fête le 25 juin. Les Présidents seront consultés pour savoir si leur association souhaite participer ou non.
- **Présidentielles et législatives** : nous avons déjà été sollicités pour utilisation de la salle dans des réunions publiques dans le cadre de la campagne des élections à venir Il est proposé au conseil de reconduire le même principe que celui adopté depuis 2008 à savoir gratuité de la salle mais établissement d'une convention.

Rappel des dates d'élections en 2017 : 23 avril et 7 mai pour les présidentielles et 11 juin et 18 juin pour les législatives

- **Suppression du CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique)** : il faut maintenant s'adresser au Centre Médico-social les Chaumes Est 24600 Ribérac (maison du département) tel : 05 53 92 48 60 ou 05 53 90 01 14

Fin de réunion à 23h30